

APTITUDE À LA CONDUITE DES ENGIN DE CHANTIER suivant la R482

Contenu et épreuves conformes au référentiel et à la recommandation CNAM / R482

PUBLIC / PRÉREQUIS

- Toute personne ayant à conduire, même occasionnellement, des engins de chantier
- Être apte médicalement à la conduite des engins de chantier
- Être âgé de 18 ans minimum
- Disposer de ses équipements de protection individuelle
- Savoir lire, écrire, comprendre et parler la langue d'enseignement de la formation.

OBJECTIFS

- Connaître et assimiler les règles de conduite et de sécurité appliquées à la conduite des engins de chantiers.
- Se perfectionner à la conduite des engins de chantiers suivant la **R482**.
- Favoriser la prise de conscience des participants sur leurs responsabilités et leur comportement de sécurité.
- Permettre à l'employeur d'être en conformité avec la réglementation en vigueur.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active en groupe restreint avec animateurs spécialisés et moniteurs diplômés.
Visionnage de films, alternances d'apports théoriques et mises en situation pratique et tests qui pourront s'effectuer sur votre site.
A la fin du stage, une documentation complète sera remise à chaque stagiaire.

MATÉRIEL

L'organisme peut fournir le matériel non disponible sur le site (vidéoprojecteur).

DURÉE DÉROULEMENT

AUTORISATION DE CONDUITE : *(obligation du 05/12/1999)*

1 à 2 jours de formation théorique et pratique, préparation aptitude à la conduite selon l'expérience et le nombre de participants (effectif relatif au nombre de catégories avec un maximum de 6 participants pour 1 catégorie).

REMISE À NIVEAU / RECYCLAGE: *(Tous les cinq ans)*

Tous les cinq ans, conforme à la recommandation **R482**
1 journée de rappels théoriques et pratiques
avec un effectif de 6 participants selon le nombre de catégorie

Possibilité d'aménagement d'horaires spéciaux ou décalés, à la demande de l'entreprise, en fonction de ses charges de travail.

VALIDATION

Délivrance d'une attestation de Formation et d'une Autorisation de conduite de la (des) catégorie(s) correspondante(s).

DÉROULEMENT ET THÈMES DÉVELOPPÉS

Les points ci-dessous seront plus ou moins approfondis selon la durée, le type de formation (Aptitude à la conduite initiale ou recyclage) et le niveau des stagiaires.

- **Sensibilisation à la sécurité**
 - Statistiques des accidents du travail, leur coût
 - Identification et rôles des différentes instances de prévention et de contrôle
 - La notion d'équilibre et les cas de renversement
 - Les consignes de circulation interne et sur la voie publique
- **Le rôle du conducteur d'engins dans l'entreprise, ses responsabilités**
 - Réflexion sur la profession, ses dangers, ses obligations
 - Connaissance de l'environnement et respect du règlement intérieur
 - Compréhension des différents panneaux de matières dangereuses
 - Les consignes de conduite et interdictions formelles
 - Les consignes de sécurité en cas d'incendie
- **Connaissance du matériel**
 - Différents accessoires et équipements de manutentions
 - Description des différents types d'engins, leur catégorie et leurs applications
 - Présentation des organes de sécurité
 - Motorisations, circuits hydrauliques et systèmes de freinage
 - Composition, utilisation et mise en charge des batteries
 - Lecture et compréhension des diagrammes de charges
 - Importance des vérifications avant départ et des opérations de maintenance
- **La pratique**
 - Prise de poste, vérifications, contrôles et entretien
 - Essais réglementaires
 - Rappel et application des consignes de conduite générales et particulières
 - Prise en main de l'engin, démonstration, essais et simulations
 - Circulation à vide puis en charge, marche avant et arrière
 - Évolution en circuits balisés (slaloms) à plat puis sur un plan incliné
 - Règles de chargement ou de gerbage, respect des consignes
 - Entraînement au travail répétitif (sans notion de rapidité)
 - Évaluation finale, conforme aux épreuves prévues par la Recommandation **R482**